

Communiqué

Quand le plan d'action est dévoyé !

Paris, le 19/05/2025

La crise de l'été dernier avec le projet de non reconduction de 500 contrats avait mobilisé les organisations syndicales qui avaient obtenu de la part du cabinet du ministre l'assurance d'un plan d'action ambitieux permettant à la fois de revoir la situation des agents contractuels mais aussi de reconsidérer la politique RH de notre institution en lien avec la charge de travail des agents.

Près d'un an après, où en sommes-nous ?

La direction remplit un agenda avec des réunions qui sont des coquilles vides.

- Les cartographies des établissements permettant de repérer les besoins RH, nous les attendons encore...
- Les détails des contrats en cours, idem...

Quand la direction nous propose des sujets, c'est pour opportunément faire passer des mesures que la majorité des OS dénoncent (affections locales des agents, réduction de délais pour certains CDI, ce qui reviendra une fois de plus à garantir le choix du roi !)

En guise de réflexion sur la charge de travail des agents et les normes de prise en charge en milieu ouvert, nous sommes conviés à des échanges sur « comment repenser le milieu ouvert ».

Ou sans être devin, nous pouvons déjà anticiper sur les décisions qui vont être prises à savoir, spécialiser les agents sur des tâches spécifiques, optimiser le travail, viser à du rendement.

Nous avons connu le travail pressé nous allons connaître le travail morcelé ! Une fois de plus, c'est la qualité des prises en charge qui est attaquée, or on sait que le lien éducatif encore plus dans les situations complexes est essentiel à la réussite de la mise en place du suivi des mineurs !

Quant aux documents fournis, s'ils sont intéressants car permettant d'avoir une lecture plus fine de l'activité, nous n'avons pas besoin de les attendre pour savoir que certaines unités ont des territoires éloignés, que les actions de prévention ne sont pas comptabilisées dans les activités etc...

Bref, nous dénonçons ces manœuvres mises en place pour gagner du temps !

Car une fois de plus les indicateurs existent ! Le nombre de jeunes par éducateur, le nombre de mesure par jeunes qui sont renseignés.

Les rapports d'activité sont là pour ça !

Et que dire de l'enquête commandée auprès d'un cabinet privé pour connaître le moral des troupes ?
Que le CJPM a impacté fortement le quotidien des professionnels en MO ! Que la satisfaction générale est ressentie en diminution ! Que la charge de travail est perçue plus lourde...

En termes de scoop on fait mieux ! Nous le martelons depuis des années !

La PJJ a besoin de recourir à un cabinet privé pour l'apprendre ! Qui plus est, en période de disette financière !

Pour l'UNSa, nous refusons de continuer ce jeu de dupes, c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de ne plus siéger à ces réunions.

La direction, en prenant l'option de ne pas associer les OS aux groupes de travail sur ce thème, a choisi de ne pas nourrir un dialogue social constructif mais de nous réduire à une place d'interlocuteurs passifs en programmant des thèmes déterminés et en ne prenant que des remarques à la marge.

Ce n'est pas cela que nous attendons, ce n'est pas le postulat de départ !

Car aujourd'hui, rien n'a changé à la PJJ. La gestion RH reste la même toujours aussi opaque et improvisée. Rien ne peut nous garantir que nous ne connaissons pas une nouvelle crise à l'identique de l'été dernier. Or c'est bien cela que nous voulions prévenir avec la mise en place de vrais groupes de travail.

Car il y aurait matière à engager une réflexion de fond sur les moyens RH, les dotations des unités.

Il faut donner les moyens aux agents de travailler correctement sans devoir créer des situations de pénurie quand dans le même temps des moyens sont donnés pour créer des nouveaux postes référents narcotrafic dont on se demande bien quel sera leur rôle.

Ce n'est pas la énième nouvelle création d'une nouvelle fonction dont les services ont besoin mais de personnels en nombre sur les unités !

La révision de la norme des prises en charge ne peut être éludée !

Béatrice Briout

Secrétaire générale UNSa SPJJ